



Pour un syndicalisme combatif au TRESOR

CTPL du 12/02/2007

«J'implante, je dés implante»

Le quorum n'ayant pas été atteint lors de la convocation du 30/01/2007 (suite au refus de la parité syndicale de siéger afin de manifester sa désapprobation sur les suppressions d'emplois), le Comité Technique Paritaire Local s'est réuni ce jour ; le Président le déclare ouvert.

- Adoption du PV du précédent CTPL :

Sud Trésor 25 réclame que le PV du CTPL du 16 novembre 2006 soit rectifié :

En questions diverses, Sud Trésor 25 avait fait part de son inquiétude concernant les futures suppressions d'emplois dans le département du Doubs, conséquences de l'ORE 2007 (Outil de Répartition des Emplois). Les années précédentes, la direction locale avait su profiter de la perte de missions dans le réseau (Fonds Particuliers, Epargne, SLR ...) pour désimplanter les emplois correspondants :

39 B et C depuis 2003 !

Depuis plusieurs années, la direction de notre département avait constitué une « réserve » d'emplois budgétisés non pourvus, qui ont été les premiers à être visés par les suppressions.

SUD TRESOR 25 n'a jamais cautionné cette façon de faire et ne pouvait tolérer que le terme de « Réserve », dans le compte rendu du PV soit attribué à notre représentant . Si nous avons été informés de cette réserve, nous aurions bien entendu demandé à ce que ces emplois soient répartis dans les services demandeurs et non supprimés.

- **Point N°1 de l'ordre du jour :**

Budget départemental déconcentré :

La Direction rend compte de l'exécution 2006 et présente la répartition du budget 2007 avec une évolution positive(1 %), ce qui n'empêche pas des coupes dans certains domaines.

- A noter, la diminution du forfait des communications téléphoniques des PNC; un ratio est calculé sur les deux années écoulées. La direction signale qu'elle abondera au besoin les Postes et Services si dépassement.

- Concernant le nettoyage des Postes et Services, celui-ci baisse compte tenu de la signature du marché national, provoquant ainsi une réduction de moitié du temps d'entretien dans certains postes (ex : 3h de nettoyage = 1 pers pour + de 300 m² sur 2 étages). Faut pas chômer et surtout ne pas être regardant !!! A nos chiffonnettes !!!!

La Direction propose qu'une demande d'avenant au contrat national soit faite au cas par cas.

- Nous faisons remarquer à la Direction notre étonnement concernant le coût des travaux de « signalisation , enseigne » d'un poste comptable : 7000 € ! La Direction indique qu'ils sont liés à la rénovation du poste. Un peu lourde la FACTURE ! ! ! !

- **Point N° 2 :**

Loi de Finances 2007 « Désimplantations, Transformations d'EMPLOIS :

SUD Trésor dépose une déclaration Préliminaire, jointe au PV

Déclaration des représentants SUD TRESOR 25

L'ORE permet une gestion purement comptable de nos missions. En conséquence, la Direction Générale, dotée de cet instrument de mesure, ignore volontairement, tout comme notre Direction locale, les réels besoins d'emplois nécessaires au bon accomplissement de nos missions.

Au vu de la dégradation des conditions de travail des agents dans le Doubs, SUD Trésor ne cautionnera pas les 8 suppressions imposées par la Direction.

Ses représentants ont décidé de ne pas participer au débat ni au vote de ce point de l'ordre du jour du CTPL du 12 février 2007.

Attention !!! le calcul débute !!!!

Le Directeur se lance dans un exposé de chiffres « Abracadabrantésque »

Alors je Désimplante, je Qualifie, je Transforme ! Et vas-y que je t'embrouille ! Résultat : on ne comprend plus rien !

Le Président reprendra l'opération "poste par poste" pour éclaircir cet exposé.

Résultat : ORE = - 14 emplois (C) + 5 B et 1 C soit **8 EMPLOIS SUPPRIMÉS dans le DOUBS**.

Il est à noter que ces suppressions touchent majoritairement les PNC (7 suppressions contre une seule en TG).

SUD TRESOR 25 dénonce la SUPPRESSION des emplois par l'ORE, cet outil de mesure ignorant les réels besoins de nos postes et services.

Les gains de productivité identifiés dans l'ORE 2007 sont liés à la création des centres d'encaissement et de mensualisation ainsi qu'aux nouveaux moyens de paiement (internet). Ils préfigurent les futures pertes de missions dans le réseau DGCP, découlant de la restructuration de la carte des postes (hôtels des Finances) et de l'externalisation de certains services TG (pensions, éditique, DI).

Le repyramidage et la revalorisation des carrières peuvent paraître louables, mais ont pour effet de vider les postes et les services de leurs cadres B et C, laissant ainsi les tâches d'exécution à un nombre de plus en plus restreint d'agents.

Certaines de ces tâches, certes fastidieuses ou répétitives, disparaissent au profit de missions plus nobles - nous dit-on - dévolues aux cadres A, telles que conseils et analyses. Mais au final, et compte tenu des réductions drastiques d'effectifs induites par le miracle de la revalorisation des carrières, la part de travail de chacun s'accroît. Le stress va grandissant et la qualité du travail en pâtit. Le nombre des chargés de missions et des adjoints s'envole, mais d'ici peu, qui vont-ils donc bien pouvoir encadrer ?

En attendant, le Directeur nous rassure en indiquant qu'il n'y aura aucune mutation d'office (heureusement il ne manquerait plus que ça !). Les mutations ou les départs en retraite ne seront pas remplacés. Les chefs de postes - services concernés en auraient été informés au préalable. Après vérification, mon œil !!!

C'est le fameux « DIALOGUE SOCIAL » vu par la Direction Départementale : un départ en retraite, pas de remplacement; une mutation hors du département, pas de remplacement, etc... ! Tout se fera en douceur!! Pas pour ceux qui restent

Une fois de plus, il semble bien que la Direction Locale ne se soucie guère des préoccupations des agents et chefs de postes - services du département.

Par contre la dégradation de nos conditions de travail est d'ores et déjà ressentie par tous.

« *Et l'Usager dans tout ça !!!* », ce contribuable que l'on place au cœur de nos missions comme s'y était engagée la DGCP (les 9 engagements de la DGCP "Pour vous Faciliter l'impôt - Charte Marianne").

Et bien, il se débrouillera, téléphonera au 0810, cliquera sur Impôt.gouv, prendra son mal en patience à l'écoute des boîtes vocales, etc...!

Afin de nous soutenir lors des prochaines commissions paritaires, pour faire valoir nos droits et nos revendications, face à la Direction, rejoignez-nous, et lors des élections professionnelles à l'automne 2007 ,

VOTEZ SUD TRESOR !